



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2026

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

M. CUVIER Géraud, Maire,

Mme NOEL Stéphane, M. CHIVOT Daniel, Mme AVISSE Elise, M. POTEL Pascal, adjoints

Mme HURE Jocelyne, M. CREUSET Thierry, Mme MIDOUX Sylvie, M. BECQUET Francis, Mme LESOEUR Emilie, ,
M. PORION Etienne, Mme KANICHE Malika, Mme DUCROCQ Lise, M. LECAT Thierry, M. LEMAIRE Etienne, Mme
LOUVEL Catherine, M. BOUTTE Francis, M. CATEL Marcel.

Était absent ayant donné procuration : M. M. LEROUX Pascal ayant donné procuration à Mme AVISSE Elise.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du précédent compte-rendu
3. Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
4. Convention de prestation de service de fourrière animale
5. Révision des tarifs de la restauration scolaire
6. Délibération n°07-2026-07 relative au recrutement d'emplois saisonniers à rapporter
7. Délibération autorisant le recrutement d'emplois saisonniers
8. Divers

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Thierry CREUSET est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du précédent compte rendu : adopté à la majorité

N° 09-2026-01 : DELIBERATION INSTITUANT LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Adoptée à l'unanimité.

N° 09-2026-02 : CONVENTION DE FOURRIERE ANIMALE

Choix de passer la convention avec le refuge de Oisemont - adoptée à l'unanimité.

N° 09-2026-03 : REVISION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Proposition d'augmenter le prix du repas de 0,20 € - adoptée à l'unanimité.

N° 09-2026- 04 : DELIBERATION N°07-2026-07 A RAPPORTER

Adoptée à l'unanimité

N° 09-2026-05 : AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Adoptée à l'unanimité

N° 09-2026-06 : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA CCV ET LA COMMUNE

Adoptée à l'unanimité

N° 09-2026-07 : DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU BUREAU DE L'AFR

Adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 20h20.

